



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Personnel**

Date de l'annonce publique de la séance:  
26.01.2011

Date de la convocation des conseillers:  
26.01.2011

point de l'ordre du jour :  
9C<sub>2</sub>

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 4 février 2011**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker et Baum, conseillers, Clement Jeannot, secrétaire communal.

**Absents :** Knaff et Zwally, conseillers.

COMITÉ DE JURY  
10 FEV. 2011  
LUXEMBOURG

**Le Conseil Communal;**

**Objet: Monsieur Yves Zwally, prolongation de stage.**

Vu sa délibération du 6 février 2009 portant nomination provisoire de Monsieur Yves Zwally, né le 28 août 1984 à Esch-sur-Alzette, aux fonctions de rédacteur de la Ville,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 5 mars 2009, No L/12657/09,

Considérant que le rédacteur ne peut bénéficier d'une nomination définitive qu'après avoir subi avec succès un examen de fin de formation générale et un examen de fin de formation spéciale, examens organisés soit par l'Institut National d'Administration Publique, soit par le Ministère de l'Intérieur,

Considérant que l'intéressé a réussi l'examen de fin de formation générale, mais n'a pas pu se soumettre à la formation spéciale étant donné que celle-ci n'a pas été organisée dans les délais nécessaires permettant à Monsieur Yves Zwally de remplir toutes les conditions requises pour qu'une nomination définitive puisse lui être conférée,

Vu la circulaire ministérielle No 2385 du 9 juillet 2003 relative aux nominations définitives des fonctionnaires communaux devant suivre la formation spéciale prévue par le règlement grand-ducal du 13 août 2002 portant institution d'une formation spéciale pour les fonctionnaires communaux,

Considérant que par conséquent le service provisoire devra être prolongé,

Vu l'avis de la commission du personnel du 31 janvier 2011,

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins,

Service : **Secrétariat**  
**ESCH** Esch/Alzette, le  
- 2 MAI 2011

décide  
à l'unanimité

de prolonger la durée du service provisoire de Monsieur Yves Zwally, préqualifié, de douze mois.

En séance

21 AVR. 2011

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Luxembourg

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le Secrétaire Communal,

*[Signature]*

Le Bourgmestre,

*[Signature]*

N° L/12657/11

Vu et approuvé

Luxembourg, le 18 AVR. 2011

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
à la Grande Région,  
p.s.d.

*[Signature]*